



VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com
<http://www.memramcook.com>

Tél. : (506) 758-4078
Télec. : (506) 758-4079

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 17 août 2015, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Brian Cormier	- Conseiller / Maire suppléant
	Joe Breau	- Conseiller général
	Victor LeBlanc	- Conseiller
	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Yves M. Leger	- Directeur général
	Monique Bourque	- Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
	Louis-Marie Cormier	- Chef pompier
Absence :	Raoul Boudreau	- Conseiller

Le maire présente un certificat de reconnaissance à Marcel Dupuis pour avoir remporté le championnat canadien STIHL Timbersports 2015 à Niagara Falls le 19 juillet 2015.

- 1. Appel à l'ordre**
Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 04.
- 2. Constatation du quorum par le secrétaire**
La secrétaire municipale constate le quorum.
- 3. Déclaration de conflit d'intérêt**
Aucun conflit n'est déclaré.
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
Le maire suggère de reporter l'article 9.a) *Comité d'action relatif aux délimitations des circonscriptions électorales* au numéro 6.d), afin de permettre au comité de faire leur présentation en début de réunion et d'ajouter au numéro 9. l'article m) *Source d'approvisionnement en eau municipale – NID 70001623 (portion Est du chemin d'accès).*

- P15 – 08 – 115** **Proposé par Brian Cormier**
Appuyé de Victor LeBlanc
Que l'ordre du jour soit adopté suite aux modifications proposées.
Adoptée à l'unanimité.
5. **Adoption des procès-verbaux**
- P15 – 08 – 116** a) **Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juin 2015**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Rolando Cormier
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 15 juin 2015 à 19 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P15 – 08 – 117** b) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 juin 2015**
Proposé par Victor LeBlanc
Appuyé de Joe Breau
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 23 juin 2015 à 17 h, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
- P15 – 08 – 118** c) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 juillet 2015**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 20 juillet 2015 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soit adoptés tel que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**
6. **Affaires découlant des procès-verbaux**
- a) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 juin 2015**
Aucune.
- b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 juin 2015**
Aucune.
- c) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 juillet 2015**
Aucune.
- d) **Comité d'action relatif aux délimitations des circonscriptions électorales**
Trois des cinq membres du comité, soit Conrad LeBlanc, Paul-Eugène LeBlanc et Dorothy Thériault, sont présents pour s'adresser au conseil (Yolande LeBlanc et Pierre Roy ne pouvaient être présents). Monsieur LeBlanc (Conrad) prend la parole en premier pour donner un compte rendu du travail effectué et les défis rencontrés par le comité depuis février 2013, mais qui a finalement abouti à une victoire avec l'annonce que les changements proposés seront apportés à la loi. Ceci devrait permettre le respect de notre langue et de notre droit à une représentation effective dans le processus de découpage des

circonscriptions électorales de la province. Toutefois, nous devons attendre à la prochaine commission en 2020 pour voir redresser ce tort qui nous a été imposé. Monsieur LeBlanc (Paul-Eugène) prend alors la parole pour remercier le conseil pour leur appui et leur engagement envers cette cause. Le maire remercie les membres du comité pour leur dévouement à la cause et souligne également l'implication de l'Association des municipalités francophones du N.-B. et de la Société de l'Acadie du N.-B. Il est suggéré qu'une lettre de remerciement à cet effet soit envoyée à ces deux associations.

7. Rapport des conseillers

a) Joe Breau

i) Société culturelle de la Vallée de Memramcook

Le conseiller Breau remercie la Société culturelle pour leur implication dans l'organisation des *Rendez-vous d'automne* et la présentation de l'œuvre musicale *La Vallée des possibles* qui sera à l'affiche de nouveau cet automne dans le cadre des festivités automnales.

ii) Commission de services régionaux du Sud-Est

Plusieurs cas seront apportés pour décision à la prochaine réunion qui aura lieu cette semaine, ici à Memramcook.

iii) Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook

Aucune réunion n'a eu lieu récemment. Le conseiller Breau félicite le personnel pour la belle programmation cet été. Le directeur général ajoute que la municipalité a ajouté des enseignes de signalisation pour augmenter la visibilité de la bibliothèque.

Le conseiller Breau mentionne qu'il a assisté aux fêtes communautaires qui ont eu lieu les mardis soir au courant de l'été dans les différents quartiers.

b) Raoul Boudreau (absent)

i) Protection

Le chef pompier, Louis-Marie Cormier, présente le rapport d'activités du Service d'incendie depuis la dernière réunion du conseil.

Le conseiller Don (Barber) LeBlanc demande s'il y a des nouveaux développements par rapport au poste de chef pompier. Le directeur général explique qu'aucun pompier n'a postulé à l'interne, mais que le poste a été affiché à l'externe jusqu'à ce vendredi 21 août. Le chef pompier actuel est en poste jusqu'au 27 août prochain.

Le maire félicite le chef pompier pour sa participation à l'*IRONMAN Canada* à Whistler, en Colombie-Britannique au mois de juillet. Le chef se dit très satisfait de sa performance et s'attend d'y participer encore l'année prochaine.

- ii) **École Abbey-Landry**
Aucun rapport.
- iii) **Associations touristiques**
Aucun rapport.
- c) **Rolando Cormier**
 - i) **Société historique de la Vallée de Memramcook**
Une réunion est prévue le 15 septembre prochain.
 - ii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**
Une réunion est prévue le 23 septembre prochain.
- d) **Brian Cormier**
 - i) **Festival / Carnaval**
Pour ce qui est du carnaval, une rencontre aura lieu au cours des prochaines semaines. Au sujet des *Rendez-vous d'automne* (RVA), le directeur général souligne la réussite de la conférence de presse qui eut lieu au Monument-Lefebvre le 6 août pour lancer la programmation des RVA et partage que le comité travaille sur la stratégie de marketing afin de bien promouvoir les activités qui auront lieu à l'automne. Les démarches progressent bien pour l'organisation de cette première édition des fêtes d'automne.
 - ii) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC)**
Un BBQ et d'autres activités de levée de fonds sont prévues pendant les RVA. On attend toujours des nouvelles de la province dans ce dossier. L'étudiante embauchée par l'entremise d'un projet étudiant d'été est toujours en poste pour aider avec la mise sur pied de la joujouthèque.
- e) **Don (Barber) LeBlanc**
 - i) **Sentier de l'Étoile**
Le directeur des loisirs et de la programmation partage qu'il a rencontré le président de l'Association des véhicules tout-terrain pour trouver un moyen et des fonds pour réparer la partie supérieure de la levée qui a été brisée par les véhicules tout-terrain. Le directeur des loisirs et de la programmation mentionne que d'autres sentiers seront construits dès cet automne avec des fonds reçus de Sentier transcanadien.
- f) **Victor LeBlanc**
 - i) **Mur de la renommée sportive**
Aucun rapport.

ii) **Centre communautaire**

Aucun rapport.

Le conseiller LeBlanc félicite le comité et les gens qui ont organisé la fête du 15 août. Il continue par mentionner qu'il a assisté à 2 rencontres pour l'organisation de la fête du 175^e anniversaire de la Chapelle Sainte-Anne de Beaumont. Il demande au directeur des opérations et infrastructures de féliciter son équipe qui a préparé les champs de balle pour le tournoi de la fin de semaine. Les champs étaient en excellent état.

Le conseiller LeBlanc termine en partageant qu'il a assisté à plusieurs réunions et activités depuis la dernière réunion, entre autres, la conférence de presse des Rendez-vous d'automne, à plusieurs parties du tournoi provincial de balle-molle et aux fêtes communautaires organisées dans les différents quartiers de la municipalité.

8. Rapport du mairei) **Monument-Lefebvre**

Aucun rapport.

ii) **Institut de Memramcook**

Aucun rapport. Le maire mentionne qu'une réunion est prévue prochainement pour discuter de ce dossier.

Le maire partage qu'il a assisté à plusieurs rencontres et événements depuis le dernier mois, tels la conférence de presse pour l'annonce du projet d'eau de 7,5 millions de dollars, aux fêtes communautaires dans les quartiers, à la fête du Canada, à la conférence de presse des *Rendez-vous d'automne*, aux festivités du 15 août, etc. Il suggère que la municipalité communique avec le Village de Hillsborough pour explorer la possibilité de créer un partenariat pour les festivités de la fête du Canada (feux d'artifice, etc.). Le maire remercie et félicite tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite des activités estivales dans la communauté et partage qu'il a reçu de bons commentaires pour le nouveau site Web de la municipalité.

Il termine en mentionnant qu'en vue des élections fédérales, le conseil invitera prochainement les candidats (comme on l'a fait dans le passé), pour discuter de la vision et des priorités de la municipalité.

9. Arrêtés, procédures, directives et outils administratifsa) **Comité d'action relatif aux délimitations des circonscriptions électorales**

(voir 6.d)

b) **Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général au 31 juillet 2015**

La directrice des finances présente le rapport du fonds de fonctionnement général. Quelques questions sont posées par les membres du conseil.

c) **Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement eau et égouts au 31 mai 2015**

La directrice des finances présente le rapport du fonds de fonctionnement eau et égouts et répond aux quelques questions des membres du conseil. Elle partage que les démarches se poursuivent pour récupérer les montants en souffrance des utilisateurs des services d'eau et d'égouts.

d) **Examen des objections pour la demande de rezonage de Brice Reynaud – TENDLight pour rezoner une portion de la propriété portant le NID 70596523 des zones Résidentielle rurale (RR) et Développement des ressources (DR) à la zone Industries (I) dans le but d'aménager un entrepôt pour stocker des lumières et plafonds tendus**

La secrétaire municipale explique le processus de rezonage entamé jusqu'à date et mentionne que trois lettres d'objection ont été reçues pour le rezonage proposé. Elle procède à faire la lecture des trois lettres avant que le maire cède la parole à Kirk Brewer, urbaniste régional de la Commission de services régionaux du Sud-Est (CSRSE) qui fait une présentation détaillée bilingue de la demande de rezonage.

Les membres du conseil posent quelques questions. Le conseiller Don (Barber) LeBlanc demande si le propriétaire a l'intention de faire du stockage seulement ou possiblement de la réparation d'ampoules. L'urbaniste confirme que c'est du stockage seulement. Le conseiller Victor LeBlanc demande que l'administration vérifie davantage les intentions du propriétaire, surtout pour s'assurer que c'est une entreprise soucieuse de l'environnement et qui ne nuira pas à son entourage. Il y a également question d'arpentage du terrain. L'administration va vérifier ces détails et revenir au conseil.

Monsieur Jean-Philippe Simard, résidant voisin de la propriété faisant l'objet de cette demande de rezonage, prend la parole pour poser quelques questions et partager qu'il est contre le projet et craint que celui-ci pourrait déranger la tranquillité du voisinage. Il ajoute qu'il soupçonne qu'il y a de la terre humide sur cette propriété.

Madame Courtney Watson, résidante voisine de la propriété en question, mentionne que le propriétaire a déjà coupé plusieurs arbres et questionne pourquoi il s'installe à Memramcook. Elle souhaite que la demande de rezonage ne soit pas acceptée.

Monsieur Albénie Gosselin prend la parole pour mentionner qu'il est préoccupé qu'un tel projet ait un impact sur la qualité de l'eau et cautionne le conseil à cet effet.

Madame Darlene Sutherland prend la parole pour s'opposer au projet de rezonage et questionne la façon dont les voisins ont été informés du projet, de l'arpentage du terrain ainsi que la possibilité qu'il y ait des fosses tombales enterrées sur cette propriété.

Monsieur Hugh O'Brien de sa part demande si l'accès public qui se trouve sur le terrain sera encore accessible, compte tenu que plusieurs propriétaires de terrains boisés l'utilisent pour se rendre à leur terre. Il est confirmé que l'accès ne sera pas affecté et que le propriétaire ne peut pas en empêcher les gens d'emprunter cet accès.

Le conseil demande que l'administration aille chercher des réponses aux questions posées ce soir, plus particulièrement par rapport à l'arpentage et la possibilité d'ancien cimetière sur le terrain, le genre d'activités qui aura lieu dans l'entrepôt et la possibilité de terre humide et/ou de cours d'eau sur la propriété. Le conseil ne prendra pas de décision avant que les réponses soient connues.

e) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 8Z**
Aucune résolution n'est adoptée.

f) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 27 – 8Z**
Aucune résolution n'est adoptée.

g) **Demande d'amendement de texte au plan rural du Village de Memramcook pour augmenter la superficie permise pour des bâtiments accessoires – procéder à la publication d'avis et à la demande d'avis de la Commission de services régionaux du Sud-Est**
Proposé par Victor LeBlanc
Appuyé de Joe Breau

P15 – 08 – 119

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une demande pour un amendement au plan rural pour augmenter la superficie permise pour des bâtiments accessoires;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire considérer la demande d'amendement ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT QUE l'article 68 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

CONSIDÉRANT QU'IL est aussi nécessaire de demander l'avis de la Commission de services régionaux du Sud-Est en vertu de l'article 66 de ladite Loi;

IL EST RÉSOLU QUE:

- a) soit rédigé un arrêté modifiant le Plan rural du Village de Memramcook;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil, de faire publier les avis publics conformément aux prescriptions du paragraphe 68(2) de la *Loi sur l'urbanisme*;

- c) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 21 septembre 2015 en la salle du conseil de Memramcook, N.-B., à 19 h;
- d) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du conseil de demander l'avis de la Commission de services régionaux du Sud-Est sur le projet d'arrêté; et
- e) le projet d'arrêté soit disponible pour fin de consultation par le public au bureau de la municipalité pendant les heures ouvrables dès le jour de parution du premier avis public.

Adoptée à l'unanimité.

P15 – 08 – 120

- h) **Lecture intégrale de l'arrêté no 36 *Un arrêté du Village de Memramcook concernant la composition du conseil municipal***

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte la lecture intégrale de l'arrêté no 36 *Un arrêté du Village de Memramcook concernant la composition du conseil municipal*.

Sur la question, le conseiller Don (Barber) LeBlanc n'est pas d'accord de modifier la composition du conseil en disant que lorsque la municipalité s'est incorporée, il avait été dit que chaque quartier serait représenté par un conseiller; ce qui ne sera plus le cas selon le conseiller LeBlanc.

(5 pour, 1 contre – Don (Barber) LeBlanc) Adoptée.

P15 – 08 – 121

- i) **Troisième lecture (par son titre) et adoption de l'arrêté no 36 *Un arrêté du Village de Memramcook concernant la composition du conseil municipal***

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte la troisième lecture (par son titre) et l'adoption de l'arrêté no 36 *Un arrêté du Village de Memramcook concernant la composition du conseil municipal*.

Sur la question, le conseiller Don (Barber) LeBlanc n'est pas d'accord de modifier la composition du conseil en disant que lorsque la municipalité s'est incorporée en 1995, il avait été dit que chaque quartier serait représenté par un conseiller; ce qui ne sera plus le cas selon le conseiller LeBlanc.

(5 pour, 1 contre – Don (Barber) LeBlanc) Adoptée.

P15 – 08 – 122

- j) **Lotissement Fred LeBlanc – terrain d'utilité publique, emplacement de la rue publique et nom de la rue publique**

Proposé par Victor LeBlanc

Appuyé de Don (Barber) LeBlanc

Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux du Sud-Est relative au lotissement Fred LeBlanc et accepte :

- Que le propriétaire cède 8 % de la superficie du lotissement à titre de terrain d'utilité publique tel qu'identifié sur le plan;
- L'emplacement de la rue publique proposée sur le plan;
- Le nom de la rue proposée par le requérant, soit *rue Doucet Street*;

Et que l'approbation du conseil soit sujette aux conditions suivantes :

- Le requérant doit soumettre un plan de drainage à être approuvé par le Village de Memramcook et que toute servitude ou charge grevant (encumbrance) soit identifiée sur le plan de lotissement;
- Le requérant doit conclure avec la municipalité un accord pour la construction des rues et tout service jugé nécessaire par la municipalité;
- Toute rue et tout service doit être construit d'après les devis municipal en effet.

Adoptée à l'unanimité.

Le conseiller Don (Barber) LeBlanc quitte la salle.

k) CBDC – Gala entrepreneur régional du Sud-est 2015 – nominations

Dans le cadre de la Semaine de la Petite Entreprise qui aura lieu du 18 au 24 octobre prochain, la Corporation au bénéfice du développement communautaire Westmorland Albert (CBDC) sollicite des nominations des municipalités membres afin de décerner des prix lors du Gala de l'entrepreneuriat régional du Sud-est qui aura lieu le 21 octobre. De plus, la CBDC demande une contribution financière de 250 \$.

Proposé par Joe Breau

Appuyé de Victor LeBlanc

Que le conseil nomme les entreprises suivantes :

Prix du jeune entrepreneur de l'année

- D & R Snow Removal – Denis LeBlanc

Prix entrepreneur de l'année

- Gautreau's Used Auto Parts Ltd.– Gilles Cormier
- Dupuis Home Hardware – Jean-Paul Dupuis

Que le conseil accepte de contribuer un montant de 250 \$ pour le Gala de l'entrepreneuriat régional du Sud-est 2015. **Adoptée à l'unanimité.**

l) Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

Le directeur général explique l'invitation reçue pour faire partie du *Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique*. Le lancement de la fondation de ce réseau aura lieu du 29 au 31 octobre 2015 à Québec. Le réseau proposé par les villes de Québec, de Lafayette et de Moncton a comme mission de faire connaître entre elles, et au reste du monde, la vitalité des villes et des communautés rattachées historiquement, culturellement et linguistiquement à la francophonie en Amérique. Le directeur général suggère d'attendre pour connaître plus de détails et voir quels seraient les bénéficiaires de faire partie d'un tel réseau avant de prendre une décision d'y participer. Les membres du conseil sont d'accord.

P15 – 08 – 124

- m) **Source d'approvisionnement en eau municipale – NID 70001623 (portion Est du chemin d'accès)**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau

ATTENDU QUE le conseil a identifié une autre source d'approvisionnement en eau sur une portion de la propriété identifiée par le NID 70001623;

ET ATTENDU QUE les recherches ont démontré que seulement la partie Est du chemin d'accès est nécessaire pour le service d'approvisionnement en eau (approximativement 16.49 acres);

ET ATTENDU QUE le conseil a reçu et accepté le rapport de M^e Jonathan Roch Noël, Commissaire consultatif de l'expropriation, en date du 10 avril 2015 et a confirmé son avis d'intention d'exproprier;

ET ATTENDU QUE le conseil a donné la directive au directeur général de présenter une offre finale de compensation à la propriétaire dudit terrain au montant total de 16 490 \$;

ET ATTENDU QUE la propriétaire a accepté l'offre de compensation finale au montant total de 16 490 \$;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une compensation finale à la propriétaire dudit terrain au montant total de 16 490 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice des finances d'émettre le paiement final d'une indemnité à la propriétaire de la partie Est (à partir du chemin d'accès) du bien-fonds identifié par le NID 70001623 au montant de 8 245 \$ en vertu de la *Loi sur l'expropriation*. Le montant de 8 245,00 \$ déjà payé sera déduit du montant total selon les exigences de la *Loi sur l'expropriation* (alors, 16 490,00 \$ – 8 245,00 \$ = 8 245,00 \$ comme paiement final); et

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la propriétaire signe une quittance au bénéfice du Village de Memramcook pour toute poursuite future résultant de la procédure d'expropriation avant que le paiement final soit émis.

Adoptée à l'unanimité.

10. **Questions différées antérieurement**
Aucune.
11. **Pétition, requête et/ou délégation**
Aucune.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par le conseiller Brian Cormier de lever la réunion et la séance est levée à 22 h.



Donald O. LeBlanc
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale



Période de questions

Monsieur Gille LeBlanc félicite le conseil pour l'adoption de l'arrêté modifiant la composition du conseil municipal.